

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 novembre 2019

Date de la

Convocation :

8 novembre 2019

Date d’Affichage :

19 novembre 2019

Objet : Délibération n° 2019-119

Nordic Alpes du Sud : avenant bail de location au Pôle Roche André.

**L’an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentées : GRANET Céline par ARNAUD Patricia, PESQUE Caroline par FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

VU le bail de location de locaux communaux au Pôle Roche André établi le 13 décembre 2017 entre la commune de Villard St Pancrace et Mme Marine MICHEL, Présidente de Nordic Alpes du Sud

CONSIDERANT que le bail de location visé ci-dessus arrive à son terme le 30/11/2019 et la demande de Nordic Alpes du Sud qui sollicite son renouvellement,

VU le projet d’avenant pour le renouvellement du bail de location présenté par M. le Maire et ci-annexé,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l’avenant ci-annexé avec Mme la présidente de Nordic Alpes du Sud.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE